



2017 sur le Chemin des Dames

La première réunion du comité ministériel « Chemin des Dames 2017 » en avril dernier a été l'occasion de statuer sur l'agenda des événements qui marqueront notre territoire durant l'année à venir.

Si 2016 est l'année du souvenir pour Verdun et les batailles de la Somme, les commémorations de la bataille du Chemin des Dames seront assurément les plus attendues pour 2017.

Le cycle des commémorations débutera dès le mois de mars par l'évocation du repli allemand ou « opération Alberich » qui fut notamment fatale pour le château de **Coucy**, dynamité par les Allemands. La bataille du Chemin des Dames en elle-même sera la clé de voûte de ces commémorations avec un week-end particulièrement riche en événements les 15 et 16 avril, puis à nouveau en mai où se succéderont une cérémonie internationale à **Cerny-en-Laonnois** et la commémoration du 1^{er}

engagement des chars d'assaut français à **Berry-au-Bac**.

Le mois de juin sera l'occasion de célébrer la prise de **la Caverne du Dragon** tandis qu'en septembre c'est un hommage particulier aux rugbymen emportés par la Grande Guerre qui sera rendu au **Monument des Basques**. En octobre, le souvenir de la victoire décisive des troupes françaises au **Fort de la Malmaison** clôturera ce cycle commémoratif.

L'inauguration de la nouvelle œuvre du sculpteur Haïm Kern sera aussi un temps fort de 2017. Rappelons que la sculpture « *Ils n'ont pas choisi leur sépulture* », inaugurée en 1998 sur le plateau de Californie



Les manifestations du 16 avril seront en 2017 le point fort des commémorations.

à **Craonne**, a été dérobée en août 2014, c'était la 3^e fois qu'elle était vandalisée. Pour sa sécurité, la nouvelle réplique de ce bronze de 3 mètres de haut sera installée sur la passerelle de la Caverne du Dragon. Le bâtiment d'accueil du Musée fera lui-même l'objet d'importants travaux de modernisation ainsi que toute la signalétique visible le long du Chemin des Dames.

 www.chemindesdames.fr

Correspondance de guerre



 « Petites histoires pour l'Histoire » d'Annick Etienne-Jumeau

Édité à compte d'auteur - 15 €
www.annick-etiennejumeau.fr

Il y a dix ans de cela, au moment de se partager les vieilleries que recelait le grenier de leur défunt père, la Soissonnaise Annick Etienne et ses sœurs exhumèrent un carton rempli de lettres, cartes postales, poèmes et autres dessins : toute la correspondance de guerre d'André Jumeau, leur grand-père, mobilisé en avril 1916 à l'âge de 19 ans.

Ce sont les extraits les plus parlants qui sont ici réunis et ordonnés chronologiquement par les soins d'Annick Etienne qui a consacré trois ans de travail à ce projet, dans le souci de rendre hommage à son aïeul.

D'une somme totale de 950 lettres, elle tire un édifiant condensé où chaque aspect de la vie du poilu trouve son illustration : la vie de garnison, le rapport parfois amer à l'autorité militaire, les anecdotes potaches, puis le front, le feu et l'acier, les blessures...

André Jumeau écrit à ses parents d'une plume riche et vive qui immerge le lecteur dans son quotidien de soldat et dans les réflexions qu'il en tire. Il possède un joli coup de crayon comme le montrent les quelques dessins qui parsèment le recueil.

A ces morceaux choisis s'ajoute le manuscrit original de six lettres datant d'août 1918. André y relate la dernière offensive à laquelle il prend part avant d'être évacué. C'est sans doute le récit le plus marquant par son intensité et le sentiment de danger permanent qu'il exprime.

Dans cette guerre, André a perdu son frère aîné, Pierre, tombé en 1915. Mais, comme il l'écrit à ses parents alors qu'il s'appête à rendre l'uni-forme, c'est aussi 4 années de jeunesse qui lui ont été volées à tout jamais.

Circuits du souvenir

La toute nouvelle brochure conçue par l'Agence Aisne Tourisme, « L'Aisne au cœur de la Grande Guerre », est une invitation à découvrir différents circuits de visite axonais particulièrement imprégnés du souvenir de la Grande Guerre.

Les excursions proposées s'appuient notamment sur le réseau des « passeurs de mémoire », des hommes et des femmes passionnés par l'histoire de leur territoire, qui ont à cœur de partager leurs connaissances et avec qui la visite touristique devient un vrai moment d'échange.

Cinq circuits routiers à parcourir sur une journée sont présentés dans le détail. Ils abordent le souvenir de 14-18 sous un angle thématique, géographique et

historique : le Chemin des Dames ; la reconstruction sur le secteur de **Chauny** et **Coucy-le-Château** fortement impacté par le repli allemand de 1917 ; l'intervention américaine dans le sud de l'Aisne ; la rupture de la ligne Hindenburg dans le Saint-Quentinois ; le secteur du Soissonnais, de **Vic-sur-Aisne** à **Villers-Cotterêts**.

Chaque circuit propose différentes activités à faire avec les enfants ainsi que quelques escapades pour ne rien rater des richesses patrimoniales que recèle chaque secteur exploré.

 **Agence Aisne Tourisme**
03 23 27 76 76



Ce document bilingue (français/anglais) est disponible dans tous les Offices de tourisme du département ainsi que chez les partenaires du réseau « passeurs de mémoire », vous pouvez aussi le consulter en ligne ou le télécharger sur : www.aisne14-18.com/brochures



Les scènes de bataille sont reconstituées avec un réalisme étonnant.

Le documentaire « Champs de bataille – Le Chemin des Dames », diffusé sur RMC Découverte le 1^{er} juillet dernier, sera également proposé en projection publique à la Maison des Arts et Loisirs de **Laon** en septembre prochain, en présence de l'auteur, le réalisateur et historien Serge Tignères.

Ce documentaire, comme tous ceux de la série « Champs de bataille », a été pensé dans le souci de

En immersion dans la bataille

coller au plus près de la réalité des combats en reconstituant les conditions sur le terrain. « C'est un travail qui se rapproche des productions anglo-saxonnes comme on peut en voir sur Discovery Channel » explique l'auteur. « Nous rencontrons les spécialistes du sujet ainsi que les gens qui vivent aujourd'hui sur les lieux pour recueillir leur témoignage car il s'agit de comprendre « in vivo » les tenants et les aboutissants des événements évoqués. »

L'équipe a également recréé des scènes de bataille avec l'aide de reconstituteurs passionnés qui sont membres des associations « Mémoire de la Grande Guerre » et « Le poilu de la Marne ».

« Pour mettre en scène une vague d'assaut de l'offensive Nivelle nous avons ainsi investi un terrain en pente à **Braye-en-Laonnois**, surplombé par

une ancienne tranchée allemande remise dans son état d'origine. Un poste de secours a même été monté afin de montrer concrètement toute la difficulté à aller ramasser les blessés sous la mitraille. »

Cette série documentaire utilise les technologies numériques les plus avancées de « réalité augmentée » afin de proposer un voyage virtuel dans le temps saisissant de réalisme. Le donjon de **Coucy** et sa destruction par les Allemands ont ainsi été recréés numériquement pour illustrer le repli stratégique des forces du Kaiser et le film use des mêmes procédés pour faire évoluer les premiers blindés utilisés le 16 avril 1917 à **Berry-au-Bac**.

 www.aisne.com



Roucy se souvient

Cent ans après les faits, une stèle a été inaugurée au cœur du village de Roucy en mémoire de six soldats de la Première Guerre mondiale considérés comme des « fusillés pour l'exemple ».



L'absence par le vide

Victor Lejeune, auteur de la stèle, est un enfant du pays qui a grandi à Roucy. Formé à la gravure à Florence en Italie puis à l'illustration en Belgique, c'est aujourd'hui depuis Reims qu'il travaille à la réalisation de livres d'images, de gravures, affiches et sérigraphies qui l'amènent à collaborer avec des revues et à participer à de nombreuses expositions.

« L'idée n'était pas de glorifier les fusillés ni de pointer l'injustice des événements, mais plus simplement de montrer leur conséquence : l'absence. L'alternance de la surface et du vide met en scène ce qui n'est plus » a expliqué l'auteur lors de l'inauguration.

Dans un acte symbolique, le Conseil départemental de l'Aisne s'est associé à l'action menée par l'association « Le regain de Roucy » et la mairie de Roucy dans leur volonté de rendre hommage aux six soldats de la Première Guerre mondiale fusillés sur le territoire de la commune.

Le sort des soldats condamnés au peloton d'exécution est un serpent de mer qui revient inlassablement à la surface du champ historique et politique, notamment dans l'Aisne, lié à jamais au Chemin des Dames et à la Chanson de Craonne.

En cette période de centenaire, la place de ces soldats pose à nouveau question et le cas des fusillés de Roucy est emblématique, tout particulièrement pour les soldats du 96^e RI Lucien Baleux, Emile Lhermenier, Félix Milhau et Paul Regoudt, passés par les armes le 22 mai 1916 au lieu-dit « La Mutte aux Grillots », près de Roucy.

Les faits

Le 30 avril 1916, les 2^e et 4^e compagnies du 96^e RI viennent d'être relevées après de durs combats au Bois des Buttes. Elles cantonnent à la Ferme du Faîté à Roucy quand le bruit court qu'elles vont devoir remonter en ligne sur le même secteur dans les heures qui viennent. Les soldats ont juste le temps de se ravitailler et d'aller acheter un peu de vin aux alentours.

La journée est chaude, les conversations s'animent et un premier rapport indique que certains soldats

ont incité leurs camarades à ne pas s'équiper quand l'ordre fut donné de se rassembler en fin de journée.

A force de discussions, les lieutenants Lévy et Ortiger parviennent finalement à rassembler leurs troupes vers 21 heures. L'incident n'occasionne qu'une heure de retard mais il s'est produit à proximité du siège de l'état-major de la division et n'est pas passé inaperçu. Le chef de bataillon Riols, au commandement à ce moment, présente un rapport où il tente de minimiser les faits, mais d'autres officiers ont - paraît-il - remarqué certains soldats qui ont eu un rôle actif dans cette manifestation de mécontentement.

La sanction

Sept soldats sont désignés comme meneurs, parmi eux se trouvent Lhermenier, Milhau, Regoudt et Baleux. Ce dernier n'a que 19 ans, c'est un engagé volontaire décrit par ses camarades comme « *un fort gaillard charpenté comme un taureau* ».

Les commandants des compagnies leur infligent 8 jours de prison qui seront portés à 15 jours puis à 25. Le rapport est transmis au général Wirbel, commandant le 37^e corps d'armée, qui prend alors l'affaire en main. Il demande un complément d'enquête et la mise en jugement des sept soldats les plus impliqués.

Le conseil de guerre se réunit le 20 mai sous la présidence du lieutenant-colonel Collon. Les hommes sont poursuivis pour « refus d'obéissance

en présence de l'ennemi ». On sait que cinq juges ont été nommés pour se prononcer à l'issue des délibérations, les archives nous apprennent également que la « préméditation dans l'organisation de l'incident » n'a pas été retenue.

Le jugement final rendu par le conseil dès le lendemain est pourtant sans équivoque : la mort et la dégradation militaire, à l'unanimité pour Lhermenier et Milhau, par quatre voix contre une pour Baleux et Regoudt. Les trois autres inculpés écopent de 5 ans de travaux forcés, plus la dégradation militaire.

Une injustice

« Ce n'est pas un cas de justice expéditive » souligne l'historien Denis Rolland. « Il y a même un long délai de trois semaines entre l'incident et l'exécution. De plus c'est une période où le politique souhaite une justice militaire plus clémentine et s'apprête à rétablir les conseils de révisions devant lesquels un condamné peut faire appel. »

Les témoignages de soldats présents lors des faits sont unanimes : le ressenti est celui d'une injustice et d'une sanction démesurée. Le traumatisme est fort, deux cas de folie ont été rapportés, notamment celui d'un soldat persuadé qu'il allait être lui aussi fusillé parce qu'il avait blâmé ses supérieurs dans une lettre envoyée à sa famille après l'exécution.

Le général Wirbel apparaît entre les lignes comme le principal moteur dans cette affaire. Il sera limogé quelques semaines après sans motif officiel. « C'était la réhabilitation pour le régiment qu'on avait voulu salir, malheureusement il n'y avait plus rien à faire pour ceux qui restaient couchés dans un jardin de Roucy » remarquait à ce sujet le soldat Bellet du 96^e RI.



L'inauguration de la stèle pose à nouveau publiquement la question de la place des fusillés.

Le 6 juin 1916, le soldat Théophile Boisseau du 246^e RI est lui aussi fusillé à Roucy pour ne pas avoir rejoint sa section lors d'un bombardement. Le 13 juin 1917,

Henri Désiré Valembres du 313^e RI est exécuté au même endroit pour révolte et voie de fait envers un supérieur lors d'un incident semblable à celui de 1916. ■

Déshonneur

Certains condamnés furent réhabilités, comme ceux de **Vingré**, à qui l'on rendit leur dignité dès 1921. Mais cela ne concerne qu'une quarantaine d'hommes sur près de 600 soldats français exécutés. Les autres ont été laissés jusqu'à aujourd'hui dans les limbes du déshonneur, exposant au lendemain de la guerre des familles françaises à la honte et à l'infamie pour longtemps.

La question de la mémoire que l'Etat français devait accorder à tous ces hommes fut posée au grand jour par Lionel Jospin, 1^{er} ministre, lors des commémorations du 11 novembre 1998 à **Craonne**. Mais aucun gouvernement n'a jusqu'à présent osé trancher sur les modalités d'un tel examen de conscience. La crainte de réhabiliter quelques vrais criminels est avancée pour contrer l'idée d'une amnistie générale.

La réouverture des dossiers au cas par cas laisse quant à elle perplexe quand on sait que 20% des dossiers sont perdus, que la plupart des instructions ont été faites à charge à l'époque et qu'il n'y a plus aucun témoin pour contredire l'histoire telle qu'elle a été écrite.

En 1998 toujours, l'historien Nicolas Offenstadt soulignait que deux conceptions émergeaient du même débat en Angleterre : le statu quo comme simple constatation qu'on ne réécrit pas l'histoire, ou le devoir pour chaque génération de réviser ses interprétations.

Le gouvernement britannique a statué en 2006 par une loi déclarative réhabilitant les 306 « shot at dawn »* condamnés par la justice militaire dont les familles réclamaient l'amnistie collective depuis 1990, année de déclassification des archives militaires.

* « tués à l'aube »